

Acte à classer

Acte publié le 25.11.2024

del_0070_2024

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-11-25T16-10-56.00 (MI257153801)

Identifiant unique de l'acte :

027-200077329-20241118-del_0070_2024-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : VILLE_DM2_pesallpjob_092024022_seal

Date de décision : 18/11/2024



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : VILLE_DM2_pesallpjob_09202402... Multicanal : Non

Pièces jointes :

del_0070_2024_decisio... Type PJ : 70_DE - Délibération

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 25/11/24 à 16:10

Par LANGRENE Delphine

Transmis

Date 25/11/24 à 16:10

Par LANGRENE Delphine

Accusé de réception

Date 25/11/24 à 16:18



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	28
Votants par procuration	4
Absents	2
Total des votes	32

7.1

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit novembre, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 12 novembre 2024, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

ELUS PRESENTS :

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Maryline LOUVEL, M. Laurent BEAUDOUIN, Mme Vanessa DUVAL, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Thierry BERNARD, M. Richard DUCLOS, Mme Isabel JEAMMET, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, M. Claude BIERRY, Mme Myriam VANNIER, Mme Mauricette ROSA, M. Christian BOISSY, M. Jean-Luc LEFRANCOIS, M. Patrick AUBE, Mme Brigitte CABOT, M. Bruno DEPLANQUES, Mme Sonia QUESNEY, Mme Corinne RUBETTI, Mme Florence MOUCHEL, M. Sébastien ANFRAY, M. Mikael CHEVREAU, M. Kévin MAUVIEUX, Mme Sophia KOUZAIEFF

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

Mme Brigitte DUTILLOY à Mme Florence GAUTIER, Mme Dominique RETUREAU à Mme Mauricette ROSA, M. Djibril GUENNI à M. Alexis DARMOIS, M. Mathurin MESNIER à M. Julien TIMON

ELUS ABSENTS :

M. Pascal MARE, Mme Sandra LOPES DUARTE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Vanessa DUVAL

N°DEL_0070_2024 Décision modificative n°2 - Budget principal

La présente décision modificative a pour objet de procéder aux ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2024 suite à un travail effectué en lien avec le SGC de Pont-Audemer et qui concerne des opérations d'ordre budgétaire.

La décision modificative n°2 s'équilibre en dépenses et en recettes d'après les répartitions ci-après.

Sont inscrites à la section d'investissement les modifications suivantes :

- Au chapitre 041, à la nature 28031, 450 000 euros pour intégrer les études de travaux réalisées au chapitre 20 aux immobilisations.
- Au chapitre 021, 450 000 euros sont déduits pour équilibrer la section.

Chapitres	Montants
041 – Opérations patrimoniales	450 000 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	- 450 000 €
TOTAL	0 €

Sont inscrites à la section de fonctionnement les modifications suivantes :

- Au chapitre 041 et à la nature 6811, 450 000 euros correspondants à l'intégration des études de travaux de la section investissement.
- Au chapitre 023, 450 000 euros sont déduits pour équilibrer la section.

Chapitres	Montants
041 – Opérations patrimoniales	450 000 €
023 – Virement à la section d'investissement	- 450 000 €
TOTAL	0 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1612-11,
VU la délibération n°13-2024 du 26 mars 2024 approuvant le budget primitif,
VU la délibération n°52-2024 du 23 septembre 2024 approuvant la décision modificative n°1 du budget primitif,

CONSIDERANT la nécessité d'intégrer à l'inventaire les études de travaux effectuées au compte 2031 par une opération d'ordre en dépenses et en recettes au chapitre 041,

*Le Conseil Municipal décide,
Après en avoir délibéré*

A l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 du budget principal de la Commune de Pont-Audemer exposée ci-dessus qui s'équilibre à hauteur de 0 euros aux deux sections.

Le secrétaire de séance



Vanessa DUVAL

Pont-Audemer, le 18 novembre 2024
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Alexis DARMOIS